



Contribution de l'ANCCEF
*(Association Nationale
des Conseillers Conjugaux et Familiaux)*
**aux saisines participatives
du CESE sur l'Éducation à la Vie
Affective , Relationnelle, Sexuelle**

**Proposé par un groupe de
travail de l'ANCCEF**

Liste des abréviations

- AFCCC : Association Française des Centres de Consultation Conjugale
- ANCCEF : Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux
- CCF : Conseil Conjugal et Familial ou Conseiller.e Conjugal.e et Familial.e
- CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- CPEF : Centre de Planification et d'Éducation Familiale
- CPS : compétences psychosociales
- EAV : Éducation à la Vie /Éducateur - Éducatrice à la Vie
- EMC : Éducation Morale et Civique
- EVARS : Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle
- EPE : École des Parents et des Éducateurs
- MFPPF : Mouvement Français du Planning Familial
- FNCF : Fédération Nationale Couples et Familles

Table des matières

Préambule et intention.....	4
Méthodologie	6
Propositions.....	8
1. Réfléchir collectivement aux contenus de l'éducation à la sexualité et à la priorisation des thématiques.	8
a. Réintroduire explicitement les dimensions affectives et relationnelles dans l'intitulé de l'objet éducatif.....	8
b. Développer prioritairement les compétences psychosociales en lien avec les séances d'information et de prévention, avec un point d'attention sur l'estime de soi.....	8
2. Ajout de propositions au chapitre « Assurer la mise en pratique de l'éducation à la sexualité »	13
a. S'appuyer sur les ressources existantes (EAV et CCF)	13
b. Financer pour les personnes en charge de l'EVARS une supervision et/ou de l'analyse des pratiques professionnelles.	13
c. Exiger par une charte et /ou un code de déontologie un engagement des professionnels invitant au questionnement permanent et incitant :.....	13
3. Ajout de propositions : développer un environnement favorable à l'éducation à la sexualité en dehors du milieu scolaire	14
a. Associer les parents aux recherches et au chantier de l'EVARS	14
b. Associer d'autres professionnels aux recherches et au chantier de l'EVARS	14
Conclusion.....	16

Préambule et intention

L'ANCCEF remercie le CESE de se pencher sur ce sujet, et partage les préoccupations du Conseil concernant cette dimension de l'éducation des enfants et des adolescents. Si notre association saisit ici l'occasion de s'exprimer au nom des 600 professionnels qu'elle représente, c'est que l'EVARS fait partie intégrante de notre profession, les Conseillers Conjugaux et Familiaux (CCF) sont formés aux interventions scolaires, soit lors de la première année (EAV) du cursus, soit au cours des deux années suivantes si ils ont été dispensés de l'année d'EAV¹: dans une large proportion (76,92%)² ils travaillent en centres de santé sexuelle (ex CPEF), ou en milieu associatif (réseau des Écoles des Parents et des Éducateurs, CIDFF, ou autres associations ou structures locales proposant des interventions scolaires, agréées par l'Éducation Nationale).

Chaque année, 460 CCF de notre association mènent environ 43700 interventions d'éducation affective, relationnelle et sexuelle, auprès de 349 600 jeunes, enfants, adolescents, rencontrés en milieu scolaire³. Ces CCF interviennent également régulièrement dans des structures médico-sociales auprès d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes en situation de handicap.

Il est précisé que dans tout le présent texte, lorsqu'il est fait référence aux enfants, aux adolescents, voire aux jeunes adultes, cette désignation inclut par défaut les mineurs ou jeunes majeurs en situation de handicap, ou montrant des besoins éducatifs spécifiques. L'approche et les valeurs de l'éducation inclusive sont implicites dans notre positionnement.

Ajoutons que de nombreux CCF sont également sexologues et/ou formateurs dans diverses structures de santé sexuelle (20 % d'entre eux environ).

Lorsqu'ils travaillent en cabinet libéral, majoritairement auprès des couples, la dimension sexuelle de la relation est fréquemment évoquée, souvent mise en lien avec les représentations des membres du couple et la manière dont elles se sont construites.

Notre conseil d'administration, qui s'exprime après avoir sondé en interne des spécialistes de ces questions, a donc logiquement tenu à apporter sa contribution à la réflexion.

Mme Véronique Deloraine, administratrice de l'ANCCEF, est coordinatrice du dossier « *éducation à la sexualité pour les jeunes, une approche globale et positive* » paru dans la dernière édition de

¹ Une formation initiale diplômante du secteur médico-psycho-social et éducatif peut, à certaines conditions, dispenser de l'EAV.

² Source enquête « employabilité et parcours des professionnels qualifiés en CCF » 2017

Les premiers lieux d'exercice sont :

- Les Centres de santé sexuelle : ex CPEF, CIVG, EICCF : 38,06%,
- Les associations : 17%
- Autres lieux (constitués principalement d'établissements scolaires, d'établissements médico-sociaux (EPHAD, établissements de prise en charge du handicap, hôpitaux, PMI, etc.) ou encore de « maisons » (maisons de l'enfance, maisons de l'adolescence, Points Ecoute Famille, etc.) : 18,62%

³ Source : évaluation sur la base d'une enquête téléphonique auprès de 30 CCF intervenants répartis sur le territoire, réalisant entre 40 et 150 interventions scolaires annuelles, auprès de groupes de 10 à 25 jeunes, rencontrés une à trois fois par groupe sur des sessions de deux heures.

« santé en action » la revue de Santé Publique France en ce mois de janvier 2024 citée en référence de cette contribution.

Le Mouvement Français pour le Planning Familial, qui est un des organismes de formation à notre métier, a déjà produit fin 2023 une importante réflexion sous la forme d'un livre blanc « *Pour une véritable éducation à la sexualité* ». Ce texte est le fruit d'un travail de concertation entrepris par diverses associations ; il souligne le souci et la volonté, pour chacun des partenaires, que les instances éducatives et politiques s'emparent du sujet. Dans la mesure où se veut l'expression de la *société civile*, à laquelle nous appartenons aussi, et intervenons sur les mêmes thématiques, nous jugeons utile et légitime d'émettre des remarques.

L'ANCCEF, qui représente l'ensemble des organismes de formation au métier de CCF, vient donc par la présente contribution apporter quelques compléments au travail déjà bien avancé du Planning Familial.

Méthodologie

La synthèse du Livre Blanc s'ouvre sur des chiffres effarants qui nous font approuver chacune des grandes intentions qu'annoncent les trois titres de chapitres sous lesquels s'organisent les 46 propositions :

- **Rendre le cadre de l'éducation à la sexualité plus impératif**
- **Assurer la mise en pratique de l'éducation à la sexualité**
- **Développer un environnement favorable à l'éducation à la sexualité en dehors du milieu scolaire**

Pour inscrire ce travail dans un esprit de collaboration et de complémentarité, la présente contribution s'articulera en suivant la logique qui structure la synthèse du livre blanc :

Nous souhaitons ajouter un nouveau chapitre à la liste ci-dessus (1) et enrichir les chapitres existants (2) et (3) :

- 1. Réfléchir collectivement aux contenus de l'éducation à la sexualité et à la priorisation des thématiques.**
 - Réintroduire explicitement les dimensions affectives et relationnelles dans l'intitulé de l'objet éducatif.
 - Développer prioritairement les compétences psychosociales en amont des séances d'information et de prévention et en lien avec elles.
 - Oser relier l'EVARS à un entraînement précoce de la réflexion à visée philosophique dans le cadre du parcours citoyen et de l'EMC.
 - Oser introduire la question (taboue ?) du sentiment amoureux.
 - Oser introduire la question (taboue ?) du fait religieux et de la laïcité dont nous constatons l'influence et la présence lors de nos séances.
- 2. Ajout de propositions au chapitre « Assurer la mise en pratique de l'éducation à la sexualité »**
 - S'appuyer sur les ressources existantes et les personnels formés
 - Financer pour les personnes en charge de l'EVARS une supervision et/ou de l'analyse des pratiques professionnelles en rendant ces dernières obligatoires.
 - Mettre en place une charte et /ou un code de déontologie engageant les professionnels, notamment par rapport aux signalements de faits inquiétants ou d'informations préoccupantes.
- 3. Ajout de propositions au chapitre « développer un environnement favorable à l'éducation à la sexualité en dehors du milieu scolaire »**

- S'intéresser aux clivages entre les approches pour développer une attitude collaborative plutôt que des rapports « concurrentiels » ou rapports de force idéologiques entre les différents acteurs.
- Impliquer dans la réflexion les parents et différentes expertises professionnelles pour être au plus près du réel et des problématiques auxquelles l'EVARS tente de répondre en privilégiant une vision systémique et contextuelle.

Acteurs de terrain nous souhaitons rappeler une vision consensuelle de la sexualité qui englobe toute la personne humaine. Nous avons choisi d'aborder cet objet complexe, dont la définition et la représentation varient selon les prises de parole, en nous centrant sur la définition proposée par l'OMS qui nous semble complète et pouvant correspondre harmonieusement à la plupart des représentations ou définitions individuelles ou collectives.

La sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le Sexe biologique, l'identité et le rôle sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Alors que la sexualité peut inclure toutes ces dimensions, ces dernières ne sont pas toujours vécues ou exprimées simultanément. La sexualité est influencée par des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels.

Propositions

1. Réfléchir collectivement aux contenus de l'éducation à la sexualité et à la priorisation des thématiques.

- a. Réintroduire explicitement les dimensions affectives et relationnelles dans l'intitulé de l'objet éducatif

Il nous semble important de réintroduire les adjectifs « *relationnelle* » et « *sexuelle* » pour qualifier l'éducation que l'on souhaite promouvoir. L'intitulé « éducation à la sexualité » ne nous semble pas suffisamment mettre en valeur l'intention d'aborder les contenus affectifs et relationnels qui, de notre point de vue, constituent nécessairement des enjeux essentiels, indissociables de tout questionnement impliquant la dimension sexuelle.

Notre expérience de terrain nous laisse penser que l'imaginaire collectif associe exclusivement au mot *sexualité* la dimension physiologique de la *génitalité* et la dimension psycho-sociale de l'*intimité*. Dans ces deux registres s'invitent des dynamiques multiples qui produisent des effets positifs ou délétères, parfois paradoxaux, sur l'estime de soi, l'identité, le sentiment d'appartenance, les questionnements sur sa place et son rôle dans les divers groupes d'appartenance, la compréhension de soi et des autres, la connaissance et les croyances, les stratégies relationnelles, la capacité à exprimer l'insatisfaction, le refus ou la nuance, l'autonomie, les peurs ...

Nous souhaitons rendre plus explicite le projet de ne pas séparer la question relationnelle et l'exploration des affects et des nécessaires questions de l'intimité et de la génitalité.

Rendre plus explicite signifie pour nous : énoncer et nommer clairement le projet pour que les différents acteurs (enseignants, formateurs, ingénieurs pédagogiques, parents et élèves) aient un point d'appui objectif pour organiser les programmes et ne négligent aucun de ces trois aspects.

Notre proposition d'intitulé est donc la suivante : revenir à l'intitulé

- « Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle » ou
- « Éducation à la sexualité et à la vie relationnelle et affective »

- b. Développer prioritairement les compétences psychosociales en lien avec les séances d'information et de prévention, avec un point d'attention sur l'estime de soi

N'est compris, retenu et métabolisé que ce qui est mis en lien avec les réalités concrètes de la vie de l'individu ou du moins est utile à ses projets et finalités. Cette évidence, qui devrait présider à toute entreprise d'apprentissage, pose la question du sens des informations qui circulent dans une séance d'EVARS, mais aussi ce qui se joue pour chacun et chacune au moment où ces informations sont échangées. Nous faisons ici référence à la théorie de la communication qui postule que deux niveaux coexistent toujours lorsqu'une information est émise et reçue : celui du contenu explicite et celui, éminemment subjectif, changeant et individuel, des relations dans lesquelles sont pris les différents protagonistes au moment où est transmise l'information. La capacité à prendre de la distance, à analyser, à se questionner, sont directement reliées aux CPS.

Notre recommandation est de lier fortement l'éducation à la sexualité au développement des compétences psychosociales, qui doit, de notre point de vue, constituer le premier socle de l'EVARS.

Ce champ est l'occasion de travailler explicitement sur

- L'estime de soi, la confiance en soi,
- La réflexion sur les comportements, choisis ou non, et leurs effets sur soi-même, sur les autres, sur le groupe,
- Le travail du projet individuel, des désirs et des appétences.

Ce sont les premiers socles d'apprentissage à développer pour mieux rentrer en relation et pour favoriser l'apprentissage d'une sexualité positive, libre et intentionnelle.

Le développement de compétences psychosociales nous paraît un champ essentiel, mais également celui de compétences philosophiques.

Le focus sur l'estime de soi :

Socle de relations aux autres ajustées, l'estime de soi est fortement impliquée dans la question du consentement ou du non-consentement. Elle est le « sociomètre » du sentiment de la valeur sociale ; elle est déterminante pour s'affranchir de la dépendance excessive à l'approbation sociale.

Elle est fortement reliée à l'agentivité, c'est-à-dire à la capacité à observer et mesurer l'effet que nos actes et nos comportements ont sur le monde qui nous entoure.

Elle participe hautement aux capacités d'auto-détermination et d'auto-régulation, à la confiance en ses propres perceptions et jugements, et à la liberté du discernement.

c. Oser relier l'EVARS à un entraînement précoce de la réflexion à visée philosophique

La philosophie est le geste qui consiste à défendre la priorité de certaines pensées sur d'autres, à rapporter toute notre vie à certains principes ; elle est donc par essence réfléchie ou réflexive. Tout discernement, au moment d'adopter un comportement ou non, passe par une évaluation consciente ou non, de la situation, au regard des bénéfices et des risques qu'elle comporte.

Apprendre à s'aimer, se respecter soi-même, sont deux préalables à l'évaluation d'une situation. Apprendre à se considérer et à considérer les autres n'est pas inné. C'est le résultat de processus de civilisation qui permet de se défendre, se protéger des autres ou des dangers extérieurs ou protéger les autres de soi-même, du groupe parfois. C'est l'apprentissage du droit, l'intégration de la loi, la formation de la responsabilité.

La compétence à le faire d'une façon efficace est, nous le pensons, le résultat d'apprentissages précoces liés à la capacité réflexive et à l'estime de soi.

De grandes inégalités existent sur ces items entre les groupes sociaux, injustices qui se retrouvent dans l'attribution des chiffres catastrophiques et extrêmement alarmantes cités en p.6 de la synthèse du livre blanc.

La vulnérabilité aux pires violences individuelles ou collectives infligées à l'humain, à l'humiliation, à la dénégation de sa dignité, ainsi que la perméabilité aux risques sanitaires (IST notamment) sont dramatiquement corrélés au faible niveau socio-éducatif des groupes considérés.

Pour que des séances d'EVARS aient un impact au collège, il faut avoir massivement et précocement entraîné les enfants à réfléchir sur eux-mêmes et sur leurs comportements et leurs choix.

La capacité défensive, indissociable de la question du consentement, suppose en amont d'avoir développé des capacités d'élaboration et de mise en perspective des informations reçues dans les divers groupes d'appartenance : famille, amis, classe ...) le groupe d'EVARS n'étant qu'un groupe parmi d'autres, dont l'impact est incertain.

La question des différences, de l'unicité de chacun, de la relation entre les êtres sont des questions philosophiques.

- La vie « bonne » ou « réussie », le bonheur, la place du plaisir et de la jouissance,
- La place et du rôle de l'individu dans les groupes,
- Le lien entre les individus (symétrie, complémentarité, égalité, pouvoir, hiérarchie, subordination, responsabilité, autorité)
- Les dons et les dettes, l'éthique relationnelle, ce que l'on se doit les uns aux autres (au groupe, au conjoint, à la famille ...)
- Le désir, le manque, la frustration

Toutes ces questions appartiennent au registre philosophique et s'invitent inévitablement dans les relations sexuelles.

Trop souvent l'éducation à sexualité relève d'une approche prophylactique où il s'agit de lutter contre la menace et/ou d'y résister : IST, grossesse, viols ...

Nous préconisons, sans disqualifier l'important et indispensable travail préventif et réaliste auquel il est fait référence, d'inscrire ce dernier dans une approche plus ancrée dans *la salutogénèse*, en lui accordant un autre regard, plus positif et prometteur, dans lequel le terme de *relation sexuelle* serait systématiquement préféré à rapport sexuel dès lors qu'elle est pratiquée avec autrui. L'activité sexuelle, nous le concevons parfaitement, peut être dénuée d'intention de créer quelque lien que ce soit. Néanmoins nous postulons ici qu'elle implique toujours, fut-ce de façon minimaliste, une nécessaire relation dans la mesure où il est question de prendre l'autre en compte, de tenir compte, ce qui entraîne une communication, ne serait-ce que pour s'assurer du consentement du ou de la partenaire.

Les termes *respect*, *dignité*, *consentement*, prendraient ainsi tout leur sens sans pour autant induire la sacralisation, religieuse ou non, de la relation sexuelle : cette approche étant laissée à l'appréciation de chaque individu.

Nous préconisons donc la mise en place d'ateliers ou de séquences à visée philosophiques dès la grande section de maternelle, pour favoriser un entraînement au questionnement et à la réflexion personnelle. La mise en place de ces ateliers a été testée et évaluée positivement par

plusieurs académies du territoire français, il conviendrait de réfléchir à une mise en lien entre ces travaux et l'efficacité des séances d'EVARS⁴.

d. Oser introduire la question (taboue) du sentiment amoureux

Nous constatons un parti pris de ne pas introduire le mot *amour* dans les sujets de réflexion proposés aux enfants et aux jeunes.

Nous formons l'hypothèse qu'il s'agit d'un choix plus que d'un oubli, et que ce dernier vise à respecter la diversité des représentations que chacun peut avoir de la place de la sexualité en évitant d'imposer à tous un lien forcé entre activité sexuelle et sentiment amoureux.

Nous entendons aussi dans ce choix la nécessaire vigilance face à une normativité morale ou religieuse qui chercherait à s'imposer, soit en empêchant, soit en contrôlant l'éducation à la sexualité. Néanmoins, nous partons du postulat que la majorité des élèves se posent la question *d'aimer et d'être aimé* et que c'est autour de cette question que s'organisent les comportements humains en réponse à ces besoins fondamentaux qui fondent le lien. La théorie de l'attachement, qui fait consensus, éclaire partiellement cette spécificité humaine et la palette de comportements qu'elle induit selon la sécurité des attachements précoces.

Nous croyons aussi que « certains silences font un bruit assourdissant » et qu'ignorer cette question, c'est induire aussi d'autres normes ou invalider des questionnements qui habitent les enfants ou les adolescents, qu'on le veuille ou non. L'expérience de nos interventions nous convainc que, bien souvent les jeunes sont en effet en attente de savoir comment *ça* marche, mais surtout, désireux de savoir comment rentrer en relation les uns avec les autres pour que *ça* fonctionne bien. Nous retenons les résultats d'une étude canadienne de 2018⁵, menée au sein de l'UQAM qui corrobore cette observation :

« Selon les jeunes, des apprentissages visant explicitement l'acquisition de savoirs relationnels devraient être au programme. Le « comment faire » dans les différents moments du parcours amoureux est une préoccupation des jeunes qui aimeraient mieux comprendre les différents aspects de la séduction, de l'engagement dans une relation, de la parentalité et de la rupture. Ensuite, les jeunes veulent développer des compétences pour mieux naviguer dans les relations interpersonnelles intimes de même que pour prendre de meilleures décisions lorsqu'elles ou ils doivent faire face à des situations de pressions sociales (comme avoir ou non une relation sexuelle) ou à des contextes de choix décisif (par exemple une grossesse non planifiée). La communication et les émotions sont également des thèmes sur lesquels les jeunes veulent acquérir des connaissances supplémentaires afin de gagner en confiance et de mieux interagir. Finalement, des thématiques comme l'amour et l'amitié sont des sujets que les jeunes veulent aborder de même que l'identité et l'expression de genre ainsi que l'orientation et les préférences sexuelles, mais en mettant de l'avant l'aspect relationnel et l'humanité des personnes plutôt qu'en sexualisant leurs identités. »

4 L'école primaire au 21^e siècle. Christian Budex (2021). La Discussion à Visée Philosophique (DVP) à l'école : un dispositif pédagogique pour contribuer à une éducation à la fraternité ». Université de Cergy, France : 12 octobre 2021 [Lien vers le site du colloque](#)

⁵ Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice Méta-analyse qualitative intersectionnelle des besoins exprimés par les jeunes

Descheneaux, Julie, Pagé, Geneviève, Piazzesi, Chiara, Pirotte, Magaly et Fédération du Québec pour le Planning des naissances (2018). Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice : méta-analyse qualitative intersectionnelle des besoins exprimés par les jeunes. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Fédération du Québec pour le planning des naissances.90 p.

Disponible en ligne

<https://sac.uqam.ca/le-service-aux-collectivites/comment-elaborer-un-projet/384-promouvoir-des-programmes-d-education-a-la-sexualite-positive-inclusive-et-emancipatrice-meta-analyse-qualitative-intersectionnelle-des-besoins-exprimes-par-les-jeunes.html>

Ignorer ou refuser de parler de la question amoureuse, c'est aussi laisser le champ à des représentations erronées, puissantes et parfois dangereuses sur un concept totalement flou et peu défini. C'est également laisser le champ aux lobbys commerciaux qui eux n'ont pas de scrupules problèmes moraux ou normatifs pour monétariser la dimension romantique, ainsi qu'aux influenceurs religieux ou sectaires qui donnent d'abondants modes d'emploi des bons et des mauvais comportements en matière amoureuse.

Les CCF sont assez bien placés, parce qu'ils accompagnent des couples en crise, pour savoir combien des représentations simplistes sur *l'amour*, ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas (évaluations jamais consensuelles) entraînent souvent des attitudes sacrificielles, des sur-adaptations dysfonctionnelles, des faux consentements, voire de la soumission. Nous faisons l'hypothèse que l'évitement de la thématique du sentiment amoureux produit des effets à long terme en perpétuant des stéréotypes qui contribuent à fragiliser les femmes comme les hommes, de manière différente.

Nous déplorons aussi en effet la persistance de privilèges masculins largement servis par l'instrumentalisation du sujet de *l'amour* et la validation féminine de certaines obligations par amour, notamment chez les très jeunes filles. Quelques exemples épars : choix des vêtements, interdictions ou autorisations de port de certaines tenues, communication de ses codes de réseaux sociaux, comptes rendus sur son emploi du temps, contrôle de ses réseaux amicaux ... quand on aime on ne compte pas mais on rend quand même des comptes ...

Pour lever les malentendus sur *l'amour*, il faut en parler : ce n'est pas parce qu'un sujet peut mettre les éducateurs mal à l'aise (notre hypothèse) ou parce qu'ils n'ont pas de réponses scientifiques qu'il faut l'éviter.

Il faut au contraire l'explorer et en faire un sujet de réflexion notamment pour débusquer toutes les fausses croyances qu'il peut véhiculer et développer l'esprit critique. Il nous semble intéressant d'amener les jeunes sur ce terrain pour que s'expriment les craintes, espoirs, peurs ou attentes qu'ils ont autour de cette thématique.

e. Oser introduire la question (taboue) du fait religieux et/ou des normes sexuelles

De nombreux adolescents et jeunes adultes se trouvent en conflit de loyauté sur certaines thématiques liées à l'intimité et à la sexualité, parce qu'ils évoluent dans des groupes d'appartenance ou se socialisent dans des milieux régis par des normes assez éloignées les unes des autres, religieuses notamment, pouvant comporter de nombreux interdits qu'ils retrouvent exposés comme permis, normalisés, voire recommandés, dans les séances d'EVARS.

Tout en rappelant la loi qui fixe des normes et le cadre dans lesquels s'inscrit l'EVARS, il faut pouvoir donner de la place aux écarts et à l'inconfort dans lequel peuvent se trouver certains jeunes sans pour autant les disqualifier, ridiculiser ou invalider leurs ressentis.

La « sacralisation » de la sexualité ou son inscription dans une dimension spirituelle ou existentielle, en lien ou non avec la question reproductive, n'a pas à être imposée à quiconque. De nombreuses personnes ne lui donnent pas ce statut et cela doit relever d'un libre choix.

A l'inverse, le caractère sensible de ce sujet si intime et si relié à l'imaginaire de chacun invite les animateurs et les formateurs à une grande délicatesse lorsqu'il s'agit de prendre en compte les

croyances religieuses ou philosophiques dans lesquelles s'enracinent les représentations et comportements des jeunes ou ce qui peut les mettre en tension.

Plutôt que d'être abordée de façon fugitive dans des situations où la dimension religieuse surgit de façon imprévue, celle-ci doit être programmée de façon prévue et explicite, non pathologisante et non normalisante, mise en perspective par rapport aux lois et aux tensions qui peuvent apparaître sur certains sujets entre lois et croyances.

Une approche descriptive, non-jugeante, nous semble à privilégier.

- f. Évaluer régulièrement par des études et des enquêtes les besoins respectifs des enfants, des adolescents :

Nous recommandons de recueillir plus largement leur parole et celle des intervenants, mais aussi celle des professionnels qui mènent des entretiens individuels et rencontrent les jeunes dans d'autres cadres : points écoute, maison des ados, pédopsychiatrie ...

2. Ajout de propositions au chapitre « Assurer la mise en pratique de l'éducation à la sexualité »

- a. S'appuyer sur les ressources existantes (EAV et CCF)

Notre recommandation est simple et économique : il s'agit de revenir à l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2010/12/3/SCSA1029743A/jo/texte> JORF n°0286 du 10 décembre 2010)

Il nous semble très complet pour définir qui est à même de mettre en place et d'assurer l'éducation à la sexualité.

- b. Financer pour les personnes en charge de l'EVARS une supervision et/ou de l'analyse des pratiques professionnelles.

⇒ **Il n'est pas concevable pour l'ANCCEF que des intervenants ne soient pas supervisés et n'aient aucun lieu pour prendre du recul sur leurs pratiques et leurs expériences.**

- c. Exiger par une charte et /ou un code de déontologie un engagement des professionnels invitant au questionnement permanent et incitant :

⇒ À la formation continue, notamment au dépistage des situations de violence entre pairs, intrafamiliales, et /ou contextuelles (quartier, groupes sociaux extra scolaires ...)

⇒ À la supervision, indispensable,

⇒ À la connaissance des partenaires du réseau médico-psycho-social et éducatif,

⇒ À la connaissance du circuit de l'information préoccupante et du signalement ainsi que des obligations légales sur ce sujet.

3. Ajout de propositions : développer un environnement favorable à l'éducation à la sexualité en dehors du milieu scolaire

L'ANCCEF, nous le rappelons, regroupe des CCF formés dans divers organismes de formation qui ont chacun une histoire et des ancrages philosophiques bien marqués défendant des points de vue parfois opposés.

L'éducation à la sexualité n'a pas les mêmes contenus selon qu'il est dispensé par une personne formée au CLER ou au Planning Familial, par un professeur de SVT auto-formé, par une infirmière scolaire ou par un jeune en service civique formé en 3 jours et n'ayant pas lui-même vraiment clarifié ses idées sur les sujets ni sur sa posture.

Les établissements scolaires, publics ou privés, font des choix parfois philosophiques, parfois financiers, parfois organisationnels, parfois sanitaires. Une grande disparité existe, peu accordée au pacte républicain supposé garantir à tous une équité de traitement pédagogique.

Les questions religieuses sous-jacentes ainsi que les sujets politiques sont, nous le constatons, omniprésents dans ces positionnements et empêchent parfois que l'on se centre sur les besoins réels des jeunes, dont l'évaluation est faussée parfois par la méconnaissance des réalités très variables de la vie affective, sexuelle et relationnelle des élèves.

Les fausses croyances et les rumeurs peuvent être nourries par ces conflits, mais aussi alimentés par les peurs, notamment des parents, et renforcées par les mensonges, fausses allégations, exagérations concernant les contenus de l'EVARS, amplifiés par les réseaux sociaux.

a. Associer les parents aux recherches et au chantier de l'EVARS

Nous croyons à la nécessité d'associer les parents à la construction de ces séances. Nous pensons aussi qu'il est nécessaire de les informer des réalités que vivent certains jeunes, des dangers qui les menacent, et de certaines réalités qu'ils ne soupçonnent pas, y compris pour leur propre enfant et du rôle actif primordial qu'ils peuvent jouer.

Nous pensons indispensable de mener avec eux une réflexion sur le thème de l'intime et de sa protection, sur la place de la sexualité des jeunes mineurs, et sur leur rôle de parents soumis à une injonction paradoxale permanente : ne pas entrer dans l'intimité de son enfant et respecter « son jardin secret » d'une part, tout en veillant à sa sécurité physique et morale en sachant ce qu'il fait, où et avec qui d'autre part ... Les modalités de cette intimité étant largement numérisées, la tâche de parent est devenue difficile. L'EVARS doit les associer comme acteurs.

Nous constatons également combien ils sont démunis face à ces sujets, notamment face à la circulation d'informations et de relations en ligne, échappant à tout cadre familial, y compris pour les plus jeunes d'entre-eux.

b. Associer d'autres professionnels aux recherches et au chantier de l'EVARS

Nous pensons aussi nécessaire d'associer à cette réflexion différentes professions, afin de favoriser une approche systémique du sujet.

- Des pédiatres et des pédopsychiatres
- Des CCF, des EAV
- Des thérapeutes familiaux
- Des travailleurs sociaux (éducateurs de rue, éducateurs de PJJ etc...
- Des intervenants en maison des ados

Conclusion

L'ANCCEF considère l'éducation à la sexualité comme capitale et très insuffisamment déployée en 2024, à l'époque où les informations incontrôlées circulent librement : les usages de plus en plus précoces du numérique rendent les enfants et les adolescents particulièrement perméables aux influences et aux relations qui n'obéissent pas toutes aux règles éthiques de protection, de respect de la dignité et de l'intégrité des personnes en général et des mineurs en particulier. La pornographie est un élément de cette liste, auquel s'ajoutent des contenus à fort impact normatif : influenceurs beauté, santé, séduction, conseils nutritionnels, sexuels, catalogues de bonnes et mauvaises pratiques concernant tous les domaines de la vie etc.

L'ANCCEF rejoint donc l'ensemble des acteurs de ce secteur pour recommander des changements quantitatifs (augmentation du nombre d'heures, augmentation du nombre d'heures de formation continue, financement de ces dernières ...).

Il est important pour l'ANCCEF que la sexualité soit reliée explicitement aux autres dimensions de la personne, notamment l'estime de soi, la dimension de l'altérité, et la capacité à se projeter, à se situer dans le groupe et dans le monde.

C'est pourquoi nous préconisons d'articuler, dès le plus jeune âge, les séances d'EVARS à des ateliers à visée philosophique pour favoriser l'accès au sens des comportements, sans lesquels il nous est difficile, voire impossible, d'envisager la question de la liberté, du discernement individuel, et du consentement.

La question du consentement, primordiale, se pose de manière complexe dans un dialogue parfois conflictuel entre des injonctions multiples émanant des divers groupes d'appartenance.

Cette question ne peut faire l'économie d'une réflexion globale sur ce qu'il veut pour lui, sur la question du libre arbitre, de l'autonomie, du projet individuel dans lequel s'inscrivent les questions de sexualité, de genre et d'orientation sexuelle.

L'ANCCEF s'inquiète aussi de clivages idéologiques qui parasitent la réflexion sur les besoins réels des enfants et des adolescents, alors que les chiffres des troubles en santé mentale, des violences sexuelles et sexistes augmentent de façon exponentielle et que les inégalités face à ces fléaux se renforcent.

Toute souffrance, toute discrimination, quelle qu'elle soit, est à repérer, à écouter, à prendre en compte. Quand elle est massivement et objectivement reliée à certaines thématiques, elle doit faire structurellement l'objet d'actions de prévention et de protection que l'ANCCEF distingue, dans le cadre d'une politique éducative, d'une rééducation ou d'une déconstruction.

Nous préférons les termes questionnement, construction, élaboration, réflexion, discernement. Inscrits dans une éducation à la citoyenneté et à la santé incluant les compétences psychosociales et le travail déterminant sur l'estime de soi, ils sont la condition d'un développement psychosexuel harmonieux, d'une qualité de vie affective, relationnelle, sexuelle satisfaisante et l'exercice éclairé du consentement.

Le repère des lois qui garantissent l'égalité homme-femme, l'information sur l'accès aux dispositifs légaux santé sexuelle et reproductive, est à cet égard fondamental et jamais négociable. Le repère des lois qui garantissent la protection des mineurs, tiennent compte de leur vulnérabilité l'est tout autant. Ces deux axes doivent contenir une éducation à la sexualité centrée sur les besoins réels des enfants et des adolescents en matière d'information, de prévention mais aussi et surtout de protection, voire de soin ou d'intervention sociale quand la situation le réclame.

Nous pensons qu'il est plus qu'urgent d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre sur les thématiques au sujet desquelles elles prétendent protéger et prévenir. Cette évaluation doit se faire de façon massive, scientifique, pondérée (selon l'âge, l'exposition aux facteurs de risque, les vulnérabilités sociales ou culturelles), et concertée entre les divers professionnels de l'enfance et de l'adolescence mais aussi avec la collaboration et l'écoute des parents.

L'ANCCEF souhaite être associée à la construction des programmes et documents d'application qui naitraient de cette consultation.